

Quel avenir pour le Botanique sans le Cirque Royal ?

- Après le Palais 12 et la Madeleine, c'est maintenant le Cirque royal que la Ville de Bruxelles aimerait gérer elle-même.
- Le Botanique ne compte pas se laisser faire et réagit.

Le 5 septembre dernier, le conseil communal de la Ville de Bruxelles, majorité

socialiste contre opposition, votait à huis clos une résolution autorisant sa régie foncière à mettre fin, dès fin juin 2017, à la convention de concession en cours laissant la gestion du Cirque royal au Botanique. Ce bail emphytéotique signé en l'an 2000, après un appel à concurrence, est de 27 ans, avec deux échéances intermédiaires de neuf ans.

Le Botanique, par l'entremise de sa directrice générale, Annie Valentini, ne compte pas se laisser faire. Il a d'abord introduit en octobre 2015 deux recours auprès du Conseil d'Etat. L'un pour contester la désignation de Brus-

sels Expo comme nouveau gestionnaire, sans appel à concurrence préalable. L'autre pour contester le huis clos qui a empêché tout débat et toute publicité.

La Ville de Bruxelles n'a pas attendu l'avis du Conseil d'Etat et a retiré sa décision d'attribution à Brussels Expo avant, sans doute très bientôt, de lancer un appel à concurrence.

L'affaire ne peut pas traîner dans la mesure où l'ASBL qui gère le Cirque Royal ne peut plus accepter de location du lieu par les agences de concert au-delà de juin 2017. Or, les agendas commencent à se remplir pour l'au-

tomne 2017.

En confiant la gestion du Palais 12 et, plus récemment, de la Madeleine, à l'ASBL Brussels Expo, qui a de nombreux autres grands événements non musicaux dans ses attributions, la Ville de Bruxelles a clairement indiqué son intention de jouer un rôle majeur dans l'animation culturelle de la ville.

Les choses en sont là pour le moment. Avant de passer mardi la parole aux représentants de la Ville, nous avons rencontré Annie Valentini afin qu'elle puisse défendre et expliquer sa position. ■

T. C.

la patronne du Bota « Je ne crois plus à une discussion amicale avec la Ville de Bruxelles »

ENTRETIEN

Nous avons retrouvé dans son bureau du Cirque royal Annie Valentini, à qui nous donnons aujourd'hui la parole. Demain, nous publierons le point de vue de la Ville de Bruxelles.

On a un peu l'impression d'assister à un guerre lancée par la Ville contre le Botanique, gestionnaire du Cirque royal...

Je n'appellerai pas ça comme ça. Dans la convention qui nous lie, il est indiqué que les parties ont le droit de mettre fin anticipativement au bail à chaque échéance moyennant un préavis d'un an. Mais les investissements ont été basés sur une occupation de 27 ans. A la première échéance, personne ne s'est posé la question, car ça fonctionnait, ça tournait. La gestion était assurée et nous répondions aux attentes de la Ville. Avant le Botanique, le Cirque était géré de manière directe par la Ville de Bruxelles qui y avait délégué une gérante, Ma-

dame Elisabeth T'Kindt. C'était un arrangement un peu particulier. La Ville, finalement, voulait se décharger de tout ça. Ils trouvaient que l'entretien des éléments techniques leur coûtait cher. Le retour pour la Ville était basé sur le nombre de locations, et celui-ci diminuait, tout comme les recettes. Il y a donc eu à l'époque un appel d'offres non pas formel puisque ce n'était pas obligatoire, mais il y a eu d'autres candidats que le Botanique. Il y avait aussi l'ASBL qui gère les spectacles d'été de Villers-la-Ville. La Monnaie aussi avait manifesté son intérêt mais sans donner suite car elle trouvait ça trop cher. Nous, le Botanique, on a fonctionné de manière très réaliste au niveau du développement et des aménagements, au fur et à mesure des moyens dégagés.

Qu'est-ce qui à l'époque a penché en votre faveur ?

Je pense que c'était une expérience, une expertise... On a fait valoir que le Botanique avait une capacité de faire fonctionner le lieu et d'assurer un certain nombre de services. Et c'était tou-

jours le cas. La comptabilité, la gestion du personnel, etc. Georges Dumortier s'est chargé de la négociation. Le bourgmestre était Freddy Thielemans. Claude Michel était l'échevin compétent. Il fut un soutien, tout comme Marion Lemesre (MR).

Avez-vous vu venir, l'an dernier, la décision par la Ville de mettre fin anticipativement au bail ?

Non, je n'ai rien vu venir. La Ville n'a pas justifié sa décision car rien ne l'y oblige. Ils l'ont relativement fait en disant que l'occupant actuel ne souhaite pas prendre en charge les travaux rendus nécessaires par le renouvellement du permis d'environnement. Il s'agit principalement de rénovation électrique et de problèmes de chaufferie. Nous estimons que ce sont des travaux relevant de la responsabilité du propriétaire à qui on a transmis le dossier. S'ils nous en avaient parlé, on aurait pu en discuter. On était prêts à discuter de la prise en charge de travaux d'aménagement, ce qu'on faisait déjà pour une part importante. Il n'y eut aucune suite de leur part à cette demande. Leur première décision a été prise au Collège en novembre 2014. Décision qu'on a contestée car elle n'avait pas été prise par le Conseil communal.

Quel rôle joue le Botanique dans la gestion du Cirque ?

Il faut rappeler que pour les tra-

voux de rénovation du Cirque menés dès 2000, il n'était pas question de mettre en péril l'équilibre financier du Botanique. C'est pour ça que nous avons créé deux ASBL distinctes. Les comptes des deux structures sont séparés. Le Botanique a la capacité, dans le cadre d'une convention entre les deux ASBL, d'utiliser le Cirque une vingtaine de fois sur l'année, en contrepartie des services qu'il assure (comptabilité, gestion du personnel, etc.).

Vous estimez que la décision de la Ville est « injuste, mauvaise et contre-productive »...

Il est injuste de rompre une convention sans justification ni concertation. On a été informés après tout le monde. La décision a été prise en novembre 2014 et on a été reçus une seule fois, en juin 2015, dans le bureau de Joëlle Milquet, par Philippe Close (échevin du Tourisme) et Karine Lahieux (échevin de la Culture). C'est une mauvaise décision car de moins de 60 occupations au moment où on l'a repris, on est passés à 180. On a

multiplié par trois. On ne peut pas dire qu'on ne répond pas à un besoin du secteur culturel et artistique. On nous a reproché des erreurs. Philippe Close a parlé de La reine des neiges, qui était un mauvais spectacle. Ça peut arriver. Maintenant, on fait un travail de sélection. On a beaucoup éliminé progressivement. On refuse des choses... N'oublions pas que l'assise financière du Cirque

est basée essentiellement sur les locations. Et enfin, c'est contre-productif car on casse un instrument. La dynamique fonctionne. On a développé la technique (son et lumière). Si les choses restent en l'état, on termine fin juin 2017. Après, ils ont dit qu'ils allaient investir beaucoup d'argent dans le Cirque. Quitte à fermer durant une saison. Ils ont parlé de refaire les loges mais on l'a fait et ça, ils ne le savent pas. Ils lancent une série d'idées calquées sur les autres lieux qu'ils viennent d'ouvrir. Ils veulent moderniser le Cirque, disent-ils.

Cette nouvelle gestion va-t-elle changer quelque chose pour le public ?

Sans doute pas. Le public qui

vient ici pour Cabrel ou Sanson se fout du Botanique. C'est peut-être différent pour les Girls in Hawaii qui sont venus la première fois au Cirque via le Botanique. Puggy, on remplit sans problème, comme à l'AB. C'est le travail en amont que nous réalisons. Le préjudice porté est sur-

tout au Bota et aux artistes de la Fédération. La Botanique a une politique de développement. Le contacte, au départ, n'est pas commercial car on est subventionnés pour ça.

Pourquoi ne pourriez-vous plus le faire sans le Cirque ?

Ça empêche de dépasser le stade de la capacité de l'Orangerie, qui est de 650 places. Tout ce qu'on peut mettre sur la scène du Cirque en première partie ou en tête d'affiche, on le fait. Cela ne s'inscrit pas dans un rapport commercial qui est celui des locations. On a un travail de soutien. Cela commence au Botanique et dès que cela se présente, le Cirque devient un marche-pied supplémentaire.

Vous avez tenté de proposer un arrangement à la Ville de Bruxelles ?

On a fait une proposition de garder le fonctionnement actuel, de proposer à la Ville l'utilisation de 15 à 20 dates et la même chose pour nous donc on diminue la capacité d'autofinancement et

d'intégrer un représentant dans le conseil d'administration un représentant de la Ville. Ils ont refusé par courrier daté du 15 mars. Ils veulent avoir la maîtrise de l'ensemble. Il y a une volonté de domination de ce secteur-là. Ce sont sûrement quelques personnes qui veulent investir dans ce secteur, c'est-à-dire Philippe Close et son entourage. On casse une dynamique pour inscrire ça dans une logique de domination et de possession. Je ne pense pas qu'il y ait des fins politiques. Cette habitude de tout reprendre et tout donner à soi-même est impossible. Je ne crois plus à une discussion amicale avec eux. C'est trop tard.

La Communauté française, qui vous a soutenus en 1999 pour l'attribution de la gestion du Cirque, vous soutient-elle toujours ?

Joëlle Milquet nous soutient dans un courrier. Sa conviction, c'est que nous avons raison. Toute l'opposition a voté contre la décision quand c'est passé devant le conseil communal. J'es-

sière que le soutien sera efficace et suffisant.

Il y aurait eu des contacts entre Joëlle Milquet et Philippe Close pour que vous vous rapprochiez des Halles de Schaerbeek....

Vous me l'apprenez. Elle en avait parlé lors d'une réunion. C'est un outil magnifique mais cela n'est pas une option. Ils ont leur contrat-programme et leur équipe. Ce sont des paroles en l'air. Ils n'utilisent pas beaucoup la grande halle mais eux n'ont pas intérêt à nous voir débarrer.

Désirez-vous des indemnités ?

Nous demandons un remboursement partiel des investissements que nous avons effectués. Ce sont sur nos entrées propres que nous avons investi. L'indemnisation sera proportionnelle au niveau d'amortissement. Cet argent reviendrait ensuite au Botanique puisque statutairement les deux associations sont liées. ■

Propos recueillis par
THIERRY COLJON,
BÉATRICE DELVAUX
et **VANESSA LHULLIER**

les agents « Rencontrez-nous pour parler du problème des lieux de répétition »

Le milieu des agences belges de concerts n'est pas partie prenante au conflit opposant le Botanique à la Ville de Bruxelles. Les tourneurs (bookers, en anglais) sont les clients du Cirque royal via des contrats de location.

André Denoël, de l'agence liégeoise Next-Step également basée à Bruxelles, travaille depuis plus de 20 ans dans le secteur. « On sait ce qu'on a actuellement, on ne sait pas ce que ce sera avec un autre gestionnaire. » Ainsi résume-t-il la situation actuelle.

« Et d'un point de vue pratique va commencer à se poser le problème pour les locations après mai 2017. Je commence à avoir des propositions pour novembre 2017. »

André Denoël, comme les artistes (il vient d'y placer Véronique Sanson, Francis Cabrel et le Grand Jojo), est attaché au Cirque et est très satisfait de la façon dont les choses fonctionnent aujourd'hui : « C'est une gestion professionnelle avec des tarifs réalistes. Et, pour le moment, on nous laisse y faire ce

qu'on veut comme type de spectacles. Annie Valentini n'est pas toujours facile mais elle est droite. »

L'agent reconnaît que dans le conflit actuel, il n'a rien à dire : « Ce sont leurs histoires. »

Même son de cloche du côté de Pierre Van Braeckel de l'agence Nada (liée au géant Pias). Spécialisée dans le développement d'artistes belges mais aussi d'artistes comme AARON ou Julien Doré, Nada est davantage sensible à la présence du Botanique lié au Cirque royal : « On est très attachés au Bota car nos artistes commencent souvent au Witloof Bar ou à la Rotonde, avant l'Orangerie et ensuite, le Cirque, comme pour les Girls in Hawaii, que nous

avons fait en coproduction avec le Botanique. Pour les Nuits aussi, c'est important pour nous d'y mettre des gens comme Feu ! Chat-terton. J'ai toujours très bien travaillé avec le Bota et j'avoue que je ne suis pas très au courant de ce qui risque de se passer à l'avenir. Si je pouvais délivrer un message

à la Ville de Bruxelles, je dirais : « Rencontrez-nous pour parler du problème des lieux de répétitions pour les artistes locaux. C'est surtout ça qui manque pour le moment. »

Trouver la bonne salle pour l'artiste au bon moment. Cette maxime, tous les agents l'adoptent. Arnaud de Koninck, de Progress Booking, travaille aussi bien avec la Madeleine (pour y mettre Bastian Baker) et l'AB (Nicola Testa) que le Cirque royal (Caravan Palace ou les Vismets). Il aime le Cirque, il estime que cette salle a une âme mais il n'en est pas moins critique : « Je trouve que ça manque un peu de sang neuf. La salle est cool et familiale, mais elle manque de communication, de visibilité. Elle est un peu défraîchie et poussiéreuse et cette image n'est pas un bon signal pour les artistes étrangers. LAB a une bien meilleure image. LAB, c'est un peu l'Olympia de Bruxelles et pour les artistes belges francophones qu'on veut positionner en Flandre, c'est

une belle porte d'entrée. Ceci dit, je ne reproche rien à l'actuelle équipe qui gère le Cirque. Je trouve seulement qu'entre francophones, ils devraient s'entendre, entre Botanique et Ville de Bruxelles, car celle-ci, que ce soit à la Madeleine ou au Palais 12, fait du très bon travail. Brussels Expo a un regard pertinent sur les artistes. »

Philippe Kopp, de Live Nation, n'est pas non plus choqué par la décision de la Ville : « Je n'y vois

rien de mal. Si j'ai bien compris, c'est un propriétaire qui récupère son bien à un moment déterminé afin d'y faire des travaux importants de rénovation. J'ai d'excellents rapports avec l'actuelle direction du Cirque mais si la Ville, comme cela semble être la rumeur, investit des sommes importantes pour améliorer un outil culturel qui en a besoin, je ne vois pas alors pourquoi je verrais cela d'un mauvais œil. On devrait, toujours si la rumeur est correcte, avoir une salle plus confortable pour tout le monde (public et artistes). » ■

T.C.

histoire

« Le Cirque », royale bonbonnière

C'est sous le nom de Le Cirque qu'est inaugurée en 1878 cette salle sise dans le quartier bruxellois Notre-Dame-aux-Neiges, comme on l'appelait à l'époque. Les riches promoteurs qui en sont à l'origine veulent donner du cachet à ce quartier autrefois populaire, dorénavant résidentiel bourgeois. Le modèle du vaisseau de la rue de l'Enseignement, pour l'architecte Wilhelm Kuhnen, est le grand Cirque d'Hiver parisien, avec, au sous-sol les écuries pour les chevaux.

En 1883, la Ville de Bruxelles se porte acquéreur du lieu qui prend le nom de Cirque royal, dans le but d'ouvrir la salle à d'autres spectacles que le cirque, comme l'atteste en 1895 le concert du grand compositeur Eugène Ysaye.

Joséphine Baker et les frères Bouglione

Avec le vingtième siècle, ar-

rivent projections cinématographiques et numéros de music-hall mais aussi meetings politiques comme celui de Jean Jaurès qui y prononce un vibrant discours anti-guerre... deux jours avant d'être assassiné.

Réquisitionné durant la Grande Guerre par l'occupant allemand, le Cirque royal rouvre en 1920 pour accueillir cinq ans plus tard la revue *Nègre* de Joséphine Baker. En 1937, les frères Bouglione, directeurs du Cirque d'Hiver de Paris décident de s'y installer et construisent un immense bassin pour y maintenir dans une eau tropicale serpents, crocodiles et hippopotames. Longtemps encore, le cirque, souvent rénové, cohabitera avec les concerts lyriques, l'opérette, le music-hall et les ballets. Charles Trenet et Gilbert Bécaud sont des habitués. Louis Armstrong, Tino Rossi, Adamo et tant d'autres s'y produisent.

En 1978, la salle faillit disparaître pour devenir un ensemble de bureaux. L'ADAC (l'Association pour la diffusion artistique et culturelle) sauve le lieu avant que deux attachés de presse n'en fassent autant : Elisabeth t'Kindt (qui en sera la directrice jusqu'en 1999) et Julot Verbeek (également attaché à la Monnaie et à l'Ancienne Belgique). Le succès est tel que le Cirque devient rentable : Charles Aznavour, Joe Dassin, Coluche, Serge Gainsbourg, Jean-Jacques Goldman s'y pressent. Mais les rockeurs ont encore du mal à s'y produire. Il ne s'agirait pas d'abîmer les sièges couverts de velours rouge. La salle commence à décliner...

Les locations repartent à la hausse

En 2000, la Ville cherche un nouveau gestionnaire et c'est le Botanique d'Annie Valentini qui l'emporte parmi de nombreux

candidats. Des passerelles sont lancées avec la programmation du Centre culturel de la Communauté française. Les locations repartent à la hausse. Depuis, le Cirque, qui accueille plus de 130 spectacles par an et une moyenne annuelle dépassant les 150.000 spectateurs, réussit à préserver l'équilibre financier mais aussi l'équilibre entre la location pour de grands spectacles populaires et la (co) production par le Botanique de concerts dans le cadre (ou non) des Nuits.

Avec sa capacité de 2.000 places, le Cirque devient, en termes de concerts, le seul outil francophone à même de rivaliser avec la grande salle de l'AB flamande. Les deux lieux ne désemplissent pas. ■

T.C.